



## **Master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier [MC-GEPC]**

### **Caractéristiques du programme**

#### **Compétences visées**

La sauvegarde du patrimoine s'inscrit à la fois dans la philosophie de «conservation intégrée» prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine. Réhabiliter le bâti ancien, lui rendre une valeur d'usage liée à son époque et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates.

Le master complémentaire vise à développer les capacités de réflexion et de conceptualisation préalables aux interventions sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager. Il prend également en compte l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, tant dans les aspects culturels qu'économiques de la conservation intégrée.

#### **Structure du programme**

Le programme est réparti sur deux années d'études (120 crédits).

Le programme 2010-2011 comprend :

- 1. D'une part, la seconde année d'études de la deuxième promotion 2009-2011 :
  - Cours 4 : Parcs et jardins historiques (7 crédits)
  - Cours 7 : Institutions, législations et procédures administratives (8 crédits)
  - Cours 8 : Méthodologie d'établissement du dossier de restauration et du suivi de chantier (8 crédits)
  - Cours 9 : Analyses pratiques, questions approfondies (9 crédits)
  - Cours 10 : TFE (28 crédits)
- 2. et d'autre part, la première année d'étude de la troisième promotion 2010-2012 :
  - Cours 1 : Philosophie du patrimoine (11 crédits)
  - Cours 2 : Histoire et principes de l'architecture (16 crédits)
  - Cours 4 : Parcs et jardins historiques (7 crédits)
  - Cours 5 : Méthodologie des études préalables et techniques de restauration (17 crédits)
  - Cours 7 : Institutions, législations et procédures administratives (8 crédits)
  - Cours 10 : TFE (1 crédit)

#### **Spécificités**

L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des paramètres essentiels de la formation. Le Master complémentaire conjoint est le seul, en Communauté française de Belgique, à couvrir globalement le champ de la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités. L'intégration des savoirs disponibles au sein de toutes les institutions d'enseignement supérieur d'une part, et des compétences de spécialistes de disciplines particulières d'autre part, permet de faire de cette formation un pôle d'excellence.

#### **Atouts professionnels**

Développer la réalité du suivi d'un dossier de conservation - restauration du patrimoine culturel immobilier en région wallonne.

#### **Information pratiques**

**Equipes partenaires** Le master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier est organisé par les trois académies universitaires en collaboration avec les facultés d'architecture (ULB, UMONS, UCL et ULg) et la Haute Ecole Charlemagne, sous l'égide de l'Institut du Patrimoine wallon (Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu) qui en assure la coordination administrative.

**Horaire** : Horaire de jour, pendant deux ans. Possibilité d'étalement.

**Lieu d'enseignement :** Les cours sont dispensés sur les sites des trois académies universitaires et sur le site de l'Institut du Patrimoine wallon, à Amay.

**Catalogue des cours :** <http://www.academiewb.be/catalogue/MC-GEPC.html>

**Où s'informer ?** Institut du Patrimoine wallon - Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu

Mme Anne-Françoise Barthélémy

Tél. 085 41 03 65, fax 085 41 03 80, [master@paixdieu.be](mailto:master@paixdieu.be), [af.bathelemy@paixdieu.be](mailto:af.bathelemy@paixdieu.be)

## Conditions d'accès

- Le master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier est accessible aux architectes, ingénieurs-architectes, ingénieurs civils des constructions, historiens de l'art et archéologues, recherchant une formation approfondie dans les domaines de la conservation, la restauration, la mise en valeur, la réaffectation et la réhabilitation des biens patrimoniaux et des centres historiques.

Seront également admissibles sur dossier, les étudiants suivants :

- Les titulaires d'un diplôme universitaire de second cycle dans les mêmes domaines obtenu à l'étranger et valorisé par le jury pour 300 ECTS;
- Les détenteurs d'un autre diplôme universitaire de second cycle de l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire, belge ou étranger, attestant un haut degré de qualification dans l'une des disciplines visées par le Master.

## Jury d'examens

Président : M. Hugues Wilquin (UMons)

Secrétaires : M. Pierre Paquet (ULg) et M. Guy Pilate (La Cambre Architecture)

## Cursus

Première année - **GEPC6**

Deuxième année - **GEPC7**

## Première année

### MODULE 1 : Philosophie du patrimoine (11 ECTS)

#### • Définitions du patrimoine

- *Patrimoine architectural, monument, site, site archéologique, ensemble architectural, patrimoine paysager, patrimoine immobilier (UMons - 2 ECTS)*

#### • Emergence et évolution de la notion de conservation et des concepts de restauration (ULg - 1 ECTS)

#### • Chartes, conventions, déclarations, résolutions et directives internationales

- *Identification des documents, liste, contenu et étude critique (ULB - 2 ECTS et La Cambre Architecture - 1 ECTS)*

#### • Remplois dans l'histoire de l'architecture (La Cambre Architecture - 1 ECTS)

#### • Conservation intégrée et mise en valeur du patrimoine (La Cambre Architecture - 2 ECTS et Saint-Luc Tournai - 1 ECTS)

#### • Problématiques spécifiques à la conservation du patrimoine moderne (ISACF la Cambre - 1 ECTS)

### MODULE 2 : Histoire et principes de l'architecture - (24 ECTS)

#### • Les styles

- *Les spécificités de l'architecture urbaine (UCL - 2 ECTS)*
- *Les caractères régionaux des architectures rurales (UCL - 2 ECTS)*

#### • Gros oeuvre

- *Fondations et structures (ULg - 1 ECTS et Saint-Luc Liège - 1 ECTS)*
- *Etude des matériaux : pierre, brique, béton, enduits et mortiers, couverture (ardoise, tuile, zinc, plomb) (ULg - 3 ECTS, UMons - 3 ECTS, IESA Lambert Lombard - 1 ECTS et Saint-Luc Bruxelles - 1 ECTS)*
- *Techniques spéciales : chauffage et ventilation, éclairage, acoustique (ULg - 2 ECTS)*

- **Second oeuvre**

- **Introduction générale**

- *Matériaux et techniques anciennes de mise à oeuvre, analyse des altérations et pathologie, technique de restauration (Saint-Luc Bruxelles - 1 ECTS et FUNDP - 1 ECTS)*

- **Les différentes techniques**

- *Enduit, badigeon, stuc, staff, carton-pierre, décor peint, faux marbre, faux bois, dorure, papier à meubler, cuir, menuiserie, parquetage, ferronnerie, marbrerie, céramique, mosaïque, vitrerie, sculpture, orgues (UCL - 3 ECTS et FUNDP - 3 ECTS)*

## **MODULE 4 : Méthodologie des études préalables et techniques de restauration - (24 ECTS)**

- **Introduction aux études préalables et ressources documentaires**

- *Introduction, sources écrites, cartographie, plans et levés, iconographie, ouvrages théoriques, marques et signes d'édification, rapports d'études et bibliographie, recherche documentaire (ULg - 2 ECTS)*

- **Archéologie du sous-sol**

- *Techniques de fouilles, analyse stratigraphique, technique de prélèvement, méthodes d'investigation et d'interprétation (UCL - 1 ECTS et ULB - 1 ECTS)*

- **Archéologie du bâti**

- *Analyse stratigraphique et méthodes d'investigation et d'interprétation (FUNDP - 2 ECTS et Saint-Luc Wallonie Tournai - 1 ECTS)*

- **Techniques de relevé, de représentation graphique, de restitution et de simulation**

- *Relevés manuels, levés topographiques, photogrammétriques, photographiques et métrophotographiques, dessin technique, stéréotomie, DAO et logiciel de restitution, photomontages, images de synthèse (IESA Lambert Lombard - 4 ECTS)*

- **Estimation et gestion des coûts**

- *Etude de cas (UMons - 1 ECTS)*

- **Etudes sanitaires et diagnostic**

- *Technique de reconnaissance et d'auscultation des matériaux, des structures et des charpentes - Analyse des pathologies des matériaux, des structures et des charpentes (désordres structuraux y compris des sols) - Analyse des risques liés aux phénomènes naturels (ULB - 1 ECTS, UMons - 3 ECTS et FUNDP - 1 ECTS)*

- **Techniques de conservation et de restauration**

- *Monument : consolidation provisoire ou définitive, intervention d'urgence, réparation ou remplacement de structures ou de matériaux, anastylose, nettoyage et ravalement, protection contre l'humidité et les agents agressifs ou polluants, adaptation aux techniques spéciales actuelles (UMons - 3 ECTS et ULB - 1 ECTS)*
- *Vestiges archéologiques : Méthodes de consolidation, de conservation, d'anastylose et de mise en valeur (ULB - 1 ECTS et UCL - 1 ECTS)*

- **Aspects économiques du patrimoine (UCL - 1 ECTS)**

## **MODULE 8**

Travail de fin d'études (1 ECTS)

## **Deuxième année**

### **MODULE 2 : Histoire et principes de l'architecture - Partie II Second Oeuvre (8 ECTS)**

- **Introduction générale**

- *Matériaux et techniques anciennes de mise à oeuvre, analyse des altérations et pathologie, technique de restauration (Saint-Luc Bruxelles - 1 ECTS et FUNDP - 1 ECTS)*

- **Les différentes techniques**

- *Enduit, badigeon, stuc, staff, carton-pierre, décor peint, faux marbre, faux bois, dorure, papier à meubler, cuir, menuiserie, parquetage, ferronnerie, marbrerie, céramique, mosaïque, vitrerie, sculpture, orgues (UCL - 3 ECTS et FUNDP - 3 ECTS)*

### **MODULE 4 : Méthodologie des études préalables et techniques de restauration - Partie II (14 ECTS)**

- **Archéologie du sous-sol**

- *Techniques de fouilles, analyse stratigraphique, technique de prélèvement, méthodes d'investigation et d'interprétation (UCL - 1 ECTS et ULB - 1 ECTS)*

- **Etudes sanitaires et diagnostic**

- *Technique de reconnaissance et d'auscultation des matériaux, des structures et des charpentes - Analyse des pathologies des matériaux, des structures et des charpentes (désordres structuraux y compris des sols) - Analyse des risques liés aux phénomènes naturels (ULB - 1 ECTS, UMon - 3 ECTS et FUNDP - 1 ECTS)*

- **Techniques de conservation et de restauration**

- *Monument : consolidation provisoire ou définitive, intervention d'urgence, réparation ou remplacement de structures ou de matériaux, anastylose, nettoyage et ravalement, protection contre l'humidité et les agents agressifs ou polluants, adaptation aux techniques spéciales actuelles (UMons - 3 ECTS et ULB - 1 ECTS)*
- *Vestiges archéologiques : Méthodes de consolidation, de conservation, d'anastylose et de mise en valeur (ULB - 1 ECTS et UCL - 1 ECTS)*

- **Aspects économiques du patrimoine (UCL - 1 ECTS)**

## **MODULE 7 : Analyses pratiques: Questions approfondies (9 ECTS)**

- Académie Wallonie-Bruxelles : 1 ECTS
- Académie Wallonie-Europe : 2 ECTS
- Académie Louvain : 3 ECTS
- Saint-Luc Bruxelles : 1 ECTS
- Saint-Luc Wallonie : 2 ECTS

## **MODULE 8**

Travail de fin d'études (29 ECTS)